

La liberté d'expression

Fiche d'activités

Activité 1 : Je découvre

À partir des images de la fiche annexe, échangez en petits groupes :

- En quelques mots, décrivez les photos.
- Constituez des paires. Justifiez vos choix.
- Identifiez les libertés et les atteintes à ces libertés illustrées par ces images.



Activité 2 : J'explique.

D'après vous, pourquoi ces libertés sont-elles considérées comme « fondamentales » ?

À deux, proposez une définition de la liberté d'opinion et d'expression.

Selon nous, la liberté d'opinion, c'est ...

Écoutez l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme sur la liberté d'expression.

Activité 3 : Je comprends

a. Écoutez l'extrait et prenez des notes.

Qu'apprend-on sur la personne qui témoigne (profession et situation décrite) ?

.....
.....
.....
.....

b. De quoi cette personne pense-t-elle être la victime ? Justifiez votre choix.

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="radio"/> d'intolérance | <input type="radio"/> de censure |
| <input type="radio"/> d'autocensure | <input type="radio"/> de discrimination |

c. D'après vous, quelles peuvent être les conséquences de cette limitation du droit d'expression sur l'information ?

Activité 4 : Je m'exprime

Pour chacun des cas suivants, expliquez pourquoi et comment la liberté d'expression a été réduite. Certaines limites ont-elles été franchies ? Débattre et proposez une solution.

Un groupe d'étudiants préoccupés par la protection de l'environnement décide de faire circuler une pétition dans leur université pour inciter chacun à mieux gérer les déchets. Le doyen de l'université s'oppose à la circulation de la pétition car la signature au moment des pauses provoque des attroupements qui gênent l'entrée et la sortie de l'établissement.

Un étudiant rédige un billet sur le blog de son école. Il remet en question les choix pédagogiques de ses enseignants. Il estime que la qualité des cours n'est pas satisfaisante. Il s'exprime sans agressivité et donne des arguments raisonnables. La direction de l'école exige le retrait du billet.

Activités corrigées

Activité 3 : Je comprends

a. L'homme qui témoigne est journaliste. Les responsables de la radio nationale pour laquelle il travaillait lui ont demandé de ne pas traiter ou évoquer certains sujets considérés comme subversifs. Il s'agit de sujets tabous qui pourraient choquer ou créer la polémique. Le journaliste considère qu'on a porté atteinte à sa liberté d'expression. Il parle d'autocensure car suite à l'intervention de ses supérieurs, il n'a pas traité les sujets en question. C'est effectivement une démarche contraire à l'article de la Déclaration que vous avez découvert. C'est une atteinte à la liberté de la presse et des médias.

b. Il se dit victime d'autocensure.

L'autocensure est une censure que l'on s'applique à soi-même, de manière préventive, sur ses propos, ses actes ou ses réalisations. L'autocensure est généralement motivée par la crainte d'une censure ou de représailles de la part d'une institution, d'une entreprise ou d'une personne dont on dépend.

c. Dans les médias, les journalistes peuvent avoir tendance à traiter certains sujets complaisamment vis-à-vis des hommes politiques, des annonceurs publicitaires ou des actionnaires auxquels appartient leur média. L'autocensure peut s'exercer dans le choix des sujets abordés, la manière de les traiter et d'en rendre compte. Elle a pour conséquence le développement du "politiquement correct" et donne l'impression que la presse traite des mêmes sujets et présente les mêmes idées au détriment du pluralisme.